Communiqué de presse

A Lyon, le 24 mai 2023

« Madame Artisanat » : Marion MAUPETIT, artisane du Rhône, remporte le trophée 2023

Organisée par CMA France, en partenariat avec AXA, la cérémonie de remise de prix des Trophées « Madame Artisanat » s'est déroulée le 23 mai, à Paris. Pour la 4ème édition, Vincent GAUD, président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, a eu le plaisir de remettre le Trophée « Madame Artisanat » à une artisane de la région : Marion MAUPETIT, co-fondatrice de l'Atelier Coton, entreprise lyonnaise de sérigraphie responsable.

Les Trophées « Madame Artisanat »

Organisés par CMA France, en partenariat avec AXA, les Trophées « Madame Artisanat » ont pour objectif de valoriser la place des femmes cheffes d'entreprise artisanale, des collaboratrices et des apprenties pour leur contribution à l'économie de proximité, promouvoir l'entrepreneuriat et susciter des vocations.

Chaque année, les cheffes d'entreprise artisanale, les collaboratrices et les apprenties peuvent candidater, avec l'aide de leur CMA, dans les catégories suivantes :

- Le Trophée "Madame Artisanat" qui récompense une femme, cheffe d'entreprise, œuvrant depuis au moins 3 ans dans une entreprise artisanale.
- Le Trophée "Madame Apprentie" récompensant une apprentie en formation dans l'un des CFA du réseau des CMA.
- Le Trophée "Madame Engagée" qui récompense une femme engagée en faveur de l'artisanat et valorise les projets en faveur de l'économie de demain.

Un prix « Coup de cœur », parmi l'ensemble des dossiers présentés, toutes catégories confondues est également remis par le partenaire, AXA.

La lauréate du Trophée "Madame Artisanat"

Vincent GAUD, président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, a le plaisir de remettre cette année le Trophée « Madame Artisanat » à Marion MAUPETIT, co-fondatrice d'« Atelier Coton » depuis 2018, entreprise lyonnaise de sérigraphie responsable.

Marion MAUPETIT a choisi une technique d'impression artisanale très qualitative. En effet, l'entreprise propose ses services aux entreprises et aux associations pour personnaliser le textile responsable (B2B). En fin d'année 2022, Atelier Coton a lancé sa marque de 100 % éco-responsable et Made in France. La marque a pour ambition d'être distribuée dans plus de 100 points de vente d'ici la fin 2023. Elle travaille à la main chaque jour et crée des collections textiles et accessoires, met en place le merchandising de la boutique, gère les impressions d'art papier ainsi que les achats et les matières premières etc. Elle a pour devise de transmettre son savoir-faire et son énergie chaque jour auprès des 12 salariés (dont 6 alternant(e)s).

En savoir plus : ateliercoton.com

Contacts presse :

Elsa SEGUIN
04 72 43 51 64
elsa.seguin@cma-auvergnerhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerhonealpes.fr

L'Artisanat est une communauté de 227 000 entreprises artisanales, 321 700 salariés et 22 900 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit au cœur des territoires, dans 26 points d'accueil avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 680 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.